

Nom , Prénom  
Adresse complète  
Telephone  
N° Allocataire

Modèle de Recours  
commun SUD & CGT  
SNPE & ROXEL  
(recommandée avec AR)

à

Mr Le Président de la Commission de Recours Amiable,  
Caisse régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine  
80 avenue de la Jallère 33053 Bordeaux-Cedex

Lieu, Date,

Monsieur le Président de la commission de Recours Amiable,

Suite à mon départ en date du **xx/xx/xx** dans le cadre de la cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, j'ai l'honneur de solliciter un recours auprès de vos services pour contester la non prise en compte de certains éléments pour le calcul de mon salaire de référence.

En effet, d'après l'article L 242-1 : **les indemnités de congés payés, primes, gratifications et tous autres avantages en argent et salaires doivent être prises en compte.**

Cette application a été confirmée par le jugement en cours d'appel à Bordeaux et par plusieurs arrêts en cour de cassation.

En conséquence, je vous demande de revoir le calcul de mon salaire de référence et du montant de ma pension en tenant compte de cet article et de régulariser le passif.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Commission de recours Amiable, mes respectueuses salutations.

Signature